



## Procès-verbal du Bureau Directeur 16 janvier 2023 (visioconférence)

**Présents :** CORDURI-DAVIET Valérie, COURTOIS Eric, GALLET Bernard, KERNEIS Hervé, HARENT Eliane, Carine MOREL, PEAN Patrick, RIPERT Alain, SENELOZE Daniel

**Participant :** Franck CADEI, Christine RENAUD

**Absent :** COLOMBANI Frédéric

**Excusée :** AURAMBOUT Stéphanie

La réunion est ouverte à 19h15 sous la présidence d'Alain Ripert.

### Statuts et réglementation

Une demande d'autorisation d'avoir une licence jeune blanche dirigeant est demandée pour un jeune de moins de 16 ans. La réglementation ne permet pas à un jeune de moins de 16 ans mais nos statuts le permettent.

Par principe, les membres du Bureau Directeur ne sont pas opposés à cette autorisation si les règlements fédéraux le permettent. Valérie CORDURI-DAVIET se renseigne auprès de la commission statuts et réglementation ; si cette possibilité est confirmée, un vote électronique sera mis en place afin que les membres du BD puissent voter.

**Nombre de licenciés au 31/12/2022 :** au 15/01/2023, nous étions 40 002 licenciés. Les chiffres indiqués ci-dessous sont au 31/12/2022.

Les activités proposées par les différentes structures (ligue, comités et clubs) ont permis d'atteindre cet objectif : merci à tous ceux qui sont impliqués.

COMPARATIF MUTATIONS LIGUE 2019/2021/2022			
	SAISONS		
Mise à jour le 31/12/2022	Saison 2019-2020	Saison 2021-2022	Saison 2022-2023
Mutations payantes	1 665	1 153	1 431
dont Mutations 0€	60	147	71
Mutations gratuites	475	267	415
<b>TOTAL MUTATIONS</b>	<b>2 140</b>	<b>1 420</b>	<b>1 846</b>

COMPARATIF LICENCES LIGUE AU 31 décembre - 2019/2021/2022						
CATEGORIES	SAISONS					
	Mise à jour le 12/01/2023	Saison 2019-2020	Total licenciés	Saison 2021-2022	Total licenciés	Saison 2022-2023
BABYHAND - Création	1 045	1 310	1 285	1 534	1 497	1 892
BABYHAND - Renouvellement	265		249		395	
BLANCHES DIRIGEANTES - Création	158	162	85	147	109	170
BLANCHES DIRIGEANTES - Renouvellement	4		62		61	
BLANCHES JOUEURS - Création	23	23	17	30	18	27
BLANCHES JOUEURS - Renouvellement	0		13		9	
DIRIGEANTS - Création	1 099	4 363	970	3 684	1 228	4 140
DIRIGEANTS - renouvellement	3 264		2 714		2 912	
JOUEURS Moins 12 - Création	4 434	11 059	5 423	10 206	4 885	10 986
JOUEURS Moins 12 - renouvellement	6 625		4 783		6 101	
JOUEURS 12-16 ANS - Création	1 944	9 301	1 896	9 268	2 202	10 144
JOUEURS 12-16 ans - renouvellement	7 357		7 372		7 942	
JOUEURS Plus 16 ANS - Création	1 668	9 308	1 950	9 239	1 782	9 553
JOUEURS Plus 16 ans - renouvellement	7 640		7 289		7 771	
LOISIRS - Création	738	2 135	889	1 929	876	2 335
LOISIRS - renouvellement	1 397		1 040		1 459	
HANDFIT - Création	44	95	69	107	130	232
HANDFIT - renouvellement	51		38		102	
HANDESEMBLE - Création	28	125	53	116	47	157
HANDESEMBLE - renouvellement	97		63		110	
JOUEURS INDEPENDANTS - Renouvellement	9	9	10	10	11	11
<b>TOTAL LICENCES</b>	<b>37 890</b>	<b>37 890</b>	<b>36 270</b>	<b>36 270</b>	<b>39 647</b>	<b>39 647</b>

Meilleur chiffre

## Contrat Territorial Individualisé

Alain RIPERT a communiqué le document fédéral concernant la part variable. Le CR nous informe que nous n'avons pas atteint les différents objectifs fédéraux et que nous subissons une réduction de 10% de la part variable au même titre que les ligues de Corse, Pays de la Loire, Hauts-de-France et Aquitaine.

Cette sanction financière (7 588 €) a été validée par le BD fédéral. A ce jour, nous attendons un compte-rendu pour chacun des pôles afin que nous puissions connaître les raisons qui ont motivé cette décision et aussi apporter les régulations nécessaires ; **seuls les pôles PPF Garçons et Pôle Social ont atteint les objectifs**. Un courrier spécifique sera adressé au président de la FFHB. Tant sur le fond que la forme, ce pilotage et cette gestion nous interpellent. Nous attendons un espace de dialogue.

## Ressources Humaines

- Nous avons reçu ce jour un courrier de M. Mani ; parmi les propos tenus, certains ont été considérés comme du harcèlement voire de la diffamation par les membres du Bureau Directeur présents. Une réponse collective sera apportée. Certains des éléments évoqués remontent loin (avant la fusion), sur une période où la mise en place d'un CSE n'était pas obligatoire à la vue du nombre de salariés et pour chacune des structures. Rappel : depuis la fusion, la ligue a conservé le nombre tous les emplois et aligné les avantages sociaux sur le plus haut niveau.

- Départ d'Alexis Estella au 13/01, il nous quitte pour un emploi répondant mieux à ses aspirations et ses compétences et qualifications. La fiche de mission a été revue et communiquée au BD, qui l'a validée. Une recherche d'emploi est donc lancée (pôle emploi, Indeed, réseaux sociaux, site ligue et FFHB).
- Remplacement de Delphine Boscagli : la fiche de poste a été remise à disposition du BD. Certaines personnes ont candidaté. A ce jour, nous avons eu une candidature interne et une dizaine de candidatures externes. Pour ces dernières, une première étude est faite et 2 à 3 candidats sont présélectionnés et ont ou auront un premier entretien. Les candidatures pré-retenues seront soumises au BD.

A la vue de la complexité de notre territoire, une sollicitation auprès de la FFHB a été faite ; un premier échange a permis de valider les points mis en évidence : expérience, bases juridiques et qualifications. La FFHB a proposé de travailler avec un cabinet spécialisé dans le monde du sport qui auditera les candidats et nous communiquera une short liste de candidats.

La sélection finale sera faite par la Ligue. Le cabinet de recrutement est rémunéré forfaitairement avec objectif : présenter une short-list (embauché et validation après la période d'essai) : si l'essai n'est pas concluant, une proposition d'un d'autre candidat sera faite.

La sélection finale se fera par l'employeur (bureau directeur). Cette option devrait permettre de sécuriser ce poste dans le temps.

**Les personnes présentes valident à l'unanimité de travailler avec le cabinet de recrutement.**

- Formations : Jérémy Réault a demandé un bilan de compétences et Boris Thiébault est inscrit en formation de professeur de sport.

Le BD entend les besoins des salariés d'évoluer dans leur poste et de se projeter sur leur avenir professionnel.

Le bureau directeur a acté un principe :

**Lorsque le salarié prend seul l'initiative de se former ou autre** la formation se déroule en dehors du temps de travail et les frais sont à sa charge (possibilité d'utiliser le CPF). Jérémy REAULT et Boris Thiebault sont dans ce cadre (initiative personnelle).

**NB** : Il est important que les demandes de formation soient faites de manière anticipée afin que les études soient traitées au mieux.

- Réception d'une stagiaire sur Bron (stage de 3<sup>ème</sup>) : validé

## Finances

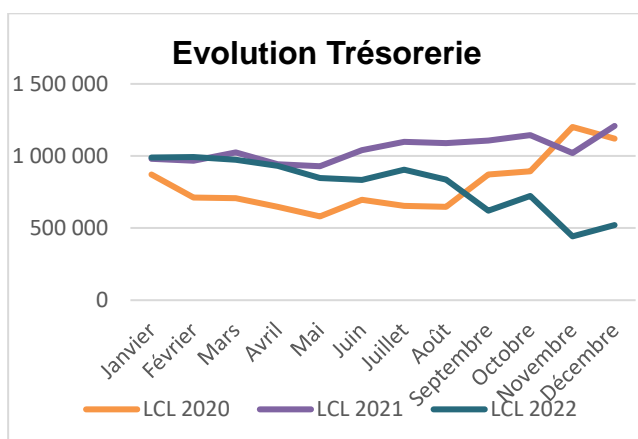
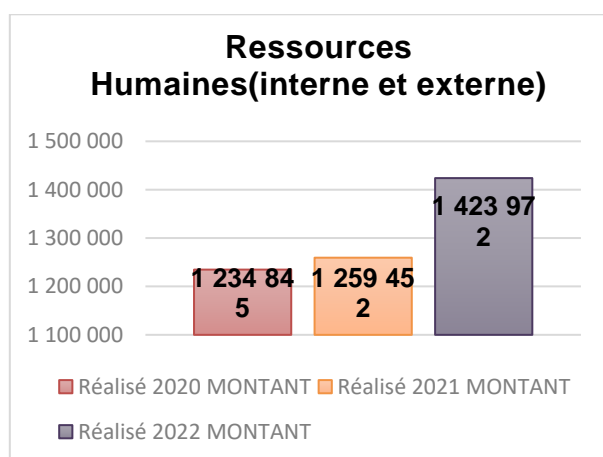
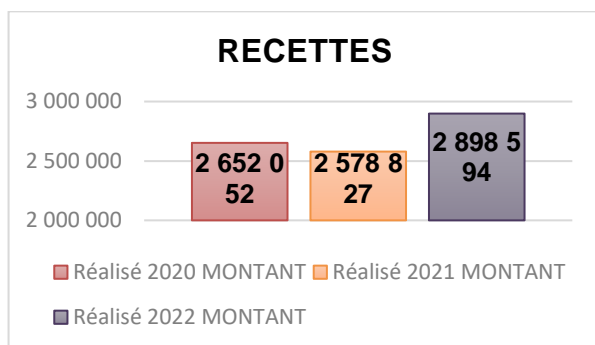
Daniel SENELOZE rappelle qu'une note signée par Alain RIPERT avait été envoyée afin de présenter le budget.

Le point sur les différentes commissions :

- PPF : OK, une validation reste à faire
- Performance sociale : le budget global a été fait, sans respecter la matrice fournie. Un échange a eu lieu afin de préciser les éléments (mensualisation du budget)
- L'arbitrage : en attente d'une régulation
- Communication : finalisation mercredi prochain
- ITFE : fournit dans sa globalité, sans respect de la matrice
- COC : OK

- Statuts et règlementation : OK
- Administratif : OK
- Finances : OK

Un récapitulatif des informations à date est celle-ci :



Il manque environ 80 000 € de facturation (facturation de décembre 2022) de l'ITFE, et la prime de performance (prochain CA du CFA). Le réalisé et le prévisionnel devrait s'aligner.

- Les subventions ANS sont-elles stables pour 2022/2023 ?
- Les subventions du Conseil Régional :
  - Baisse de 50 % pour 2023 soit (129 000 € / 2) et suppression totale en 2024
- FFHB CTI baisse = 7 588 € de moins sur le CTI

En résumé, les recettes font apparaître une diminution globale des subventions :

- 100 000 € en moins sur les pôles,
- 41 000 € de moins sur le pacte de développement/CTI sur trois ans,

Les produits 2022 sont sur la cible des budgets.

Les dépenses 2022 sont en cours de finalisation : dotations, ....

Toutes les commissions devront être précises dans la construction de leur budget, être au plus près de la réalité et faire un effort quant aux dépenses.

A ce jour, les facturations sont dispersées et éditées par chaque service et commission : le pilotage est à optimiser. Les facturations doivent être faites au fil de l'eau.

Il est important que les produits à recevoir au 31/12 de chaque année soient les plus faibles possible.

En 2020, le point des ressources humaines (interne et externe) représentait 46.56 % des produits ; à ce jour nous sommes proches de 50 %. Il est important que nous maîtrisions au mieux ce poste.

Un point mensuel est nécessaire afin de suivre au mieux la trésorerie.

Des travaux seront lancés au cours des semaines à venir afin d'améliorer la facturation et le suivi des recettes.

Daniel SENELOZE félicite ses prédécesseurs et les élus quant à la gestion saine qui a permis à la ligue de fonctionner.

Il est important d'avancer au plus vite sur les différents points afin de profiter des ressources actuelles, à savoir avant le départ d'Isabelle PIOS et l'arrivée de Laurence PRIVET, qui donne entière satisfaction.

## Autres points

**Match de l'équipe de France** sur le territoire AURA (Clermont-Ferrand, St Etienne ou Chambéry). La FFHB est entrée en relation avec la ville de Clermont-Ferrand ; la politique fédérale est la suivante :

- Gestion complète par la FFHB
- Gestion territoriale de la buvette
- Intéressement du territoire si le chiffre d'affaires atteint un certain montant
- Possibilité de vendre des places VIP pour le territoire

Philippe Bana devait se rendre sur Clermont pour d'autres sujets vendredi ; la mise en place de ce match aurait pu être évoquée : la visite a été annulée.

La FFHB échange directement avec les élus de Clermont-Ferrand. Le site de Clermont-Ferrand n'a pas été retenu car il est indisponible.

Le BD valide la réception du match de l'équipe de France, quel que soit le lieu sur AURA.

**Groupement d'employeurs** : lundi 23 janvier à 14h00 aura lieu une rencontre (réunion de lancement) avec le cabinet qui va aider à l'étude sur l'opportunité de la mise en place de groupements d'employeurs. Le COPIL est constitué de : Valérie CORDURI-DAVIET, Alain RIPERT, Philippe, SOUPIROT Christine RENAUD, Eric COURTOIS. L'étude devrait durer à minima jusqu'à fin mai. En fin d'étude, une présentation sera faite par le cabinet, avec probablement 1 ou 2 étapes intermédiaires (en visio).

Nb : les frais d'étude de faisabilité seront pris en charge par le Conseil Régional pour une très grande part

### Les dossiers juridiques :

- 19/01/2023 : prud'homme de M. Mani Ali
- 16/02/2023 : correctionnel, Mr Brosset Eric

**Comité de l'Allier** : AG extraordinaire électorale le 28 janvier 2023 ; une relance a été faite quant à la constitution du Conseil d'Administration ; l'ancien président ne répond pas aux sollicitations et continue à émettre des paiements. Nous ne disposons d'aucun état financier depuis septembre 2020. Les présidents de clubs intéressés ont été contactés. Après les élections, et audit financier, les élus prendront position quant à la poursuite ou non de leur mission, suite à l'Assemblée Générale. Cette phase permettra de reprendre le contrôle sur la gestion administrative et financière.

Philippe Bana se tient à disposition s'il s'avère nécessaire de mettre en place une visio afin d'avancer sur le dossier.

**Interpôles Bourg de Péage** : un point a été fait avec Bruno GEOFFRAY cette semaine, avec un pilotage ligue / comité Drôme Ardèche, bénévoles, BdP. Un COPIL aura lieu demain. Compte tenu de l'augmentation des prestations d'hébergements, de restauration, de frais de transport et d'un financement à 65 € par jour / par joueuse & encadrement (aucune revalorisation de l'aide fédérale depuis 5/6 ans), l'équilibre économique sera difficile. En fonction des résultats, nous verrons les options à prendre pour 2024. Le bilan financier de cette année s'orienterait plutôt sur un déficit de 15 000 €. Un retour auprès de la FFHB afin que l'accompagnement de cet événement soit ré-évalué sera fait.

**Assemblée Générale** de la ligue le 3 juin 2023 : une relance a été faite.

- Jean-Pierre Defour se renseigne sur le lieu de l'an dernier
- Voiron : non conforme aux attentes
- Patrick Singla voit lieu où avait eu lieu l'AG en 2017
- Chatuzange-Le-Goubet : Daniel SENELOZE demande le cahier des charges à Sophie ARDAIN afin de consulter la ville.

**COPIL ANS**, la FFHB a demandé la composition du COPIL territorial, qui est composé ainsi :

- Le président la présidente de la ligue ou son représentant, sa représentante : Alain Ripert
- L'élue en charge du pôle services aux clubs : Stéphanie Aurambout et Sophie Bréchet
- L'élue en charge de la formation : Bernard Gallet
- Un-e ou des représentants des comités départementaux : JP Defour, Franck Robert,
- Un-e ou des représentants des clubs : JM Chossat, Michel Batailler, Julie Malsert
- Le délégué territorial ou son représentant : Franck Cadei
- Le(s) personnels ou CTS en charge du « Service aux clubs » : Christine Renaud
- Le CTS responsable pédagogique de l'ITFE ou son représentant : Christine Renaud et Franck Cadei
- Autre élue de la ligue : Valérie Corduri-Daviet
- Référent ANS : Eliane Harent

Stéphanie DAUMUR-JULIEN membre du conseil d'administration doit changer de club donc muter : elle demande si la part ligue peut être neutralisée. Dans le fonctionnement, ce n'est pas possible et la ligue n'a jamais accordé ce type de demande.

Comme le montant de la licence dirigeant indépendant de la ligue (membre du Conseil d'Administration) est pris en charge par la ligue, il est décidé de neutraliser l'équivalent de la licence dirigeant ligue et fédération.

Rachel Idophin, alternante Communication / ITFE a demandé une rupture de son contrat (formation non adaptée à ses attentes). La prise d'effet est au 31 janvier 2023. Elle a trouvé un CDI pour la suite.

## Rappel de la constitution de la commission de Discipline

Président : UROZ Frédéric

Collège Juristes : SURREL Hélène (*Première vice-présidente*), BAILLY-COLLIARD Julie, BREVAUX Pierre, CHABERT Christel-Marie, EXBRAYAT Christelle, GENTILE Nicolas (69)

Collège Handballeurs : LAMOUREUX Chantal (*Première vice-présidente*), FROIDEVAUX Pierre-Ursanne (*Vice-Président*), MARTOIA Gilberte (*Vice-présidente*), CAILLE Denise, DAVIET Jean-Michel, JARDILLIER Rémi, PERRAS-LAURENT Christine, SERVONNET Hubert

Instructeurs : RENON Marie-Hélène, DADAT Isabelle

Mandataires : GALICHET André, PERCHET Jean-Louis

Validation de la commission lors de l'AG du 19/09/2020.

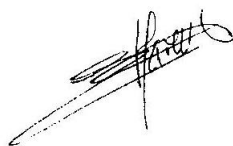
Validation au poste d'instructeur lors du BD du 20/09/2021.

La réunion est levée à 21h30

Validation du Compte rendu :

- 8 pour
- 1 abstention

Eliane HARENT, Secrétaire Générale



Alain RIPERT, Président

